



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 novembre 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 20 novembre 2014

Publié le 28 novembre 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 16

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	Mme Stéphanie MODDE	Mme Florence LUCISANO
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Jean DUBUET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Danielle JUBAN	M. Gaston FOUCHERES
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Anne ERSCHENS	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Patrick BAUDEMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Chantal OUTHIER	M. Jean-Frédéric COURT
M. Dominique GRIMPRET	M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Badiâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	M. Gilbert MENUT
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Louise BORSATO	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	M. Cyril GAUCHER.
M. Abderrahim BAKA	M. Patrick ORSOLA	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
M. Christophe CHEVRIAU

Membres titulaires absents :

M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Lê Chinh AVENA
M. François HELIE	M. Michel ROTGER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
Mme Sandrine RICHARD	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM
M. Thierry FALCONNET	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
Mme Claudine DAL MOLIN	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jacques CARRELET DE LOISY
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Christophe CHEVRIAU.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Admission en non valeur

Monsieur le Trésorier de la Communauté nous demande d'admettre en non-valeur divers titres de recettes devenus irrécouvrables, pour un montant total de 55 408,67 euros, se décomposant comme suit :

▪ **BUDGET PRINCIPAL**, pour un montant de 17 897,04 euros

Il s'agit de 6 créances minimales pour 66,01 €, 24 titres ayant fait l'objet de certificats d'irrécouvrabilité pour 4 094,06 €, ou d'actes infructueux pour 3 440,72 € et 8 titres liés à des liquidations judiciaires clôturées pour insuffisance d'actif pour 10 296,25 €.

▪ **BUDGET ANNEXE DE LA DECHARGE DE PRODUITS INERTES**, pour un montant de 25 469,70 euros

Cette somme correspond à 3 créances minimales pour 45,02 €, 45 titres ayant fait l'objet de certificats d'irrécouvrabilité pour 13 071,03 €, d'actes infructueux pour 142,28 € ou de PV de carence pour 64,67 € et 48 titres liés à des liquidations judiciaires clôturées pour insuffisance d'actif pour 12 146,70 €.

▪ **BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS PUBLICS**, pour un montant de 2 081,35 euros

Il s'agit de 6 créances minimales pour 20,03 €, 11 titres ayant fait l'objet d'actes infructueux pour 1 359,32 € ou de PV de carence pour 702,00 €.

▪ **BUDGET ANNEXE DE L'EAU**, pour un montant de 450,10 euros

Il s'agit de 5 titres ayant fait l'objet d'actes infructueux.

▪ **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**, pour un montant de 9 510,48 euros

Il s'agit de 9 titres ayant fait l'objet de certificats d'irrécouvrabilité pour 6 737,85 €, d'actes infructueux pour 682,63 € ou de PV de carence pour 2 090,00 €.

Vu l'avis de la Commission ,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'admettre en non-valeur** ces titres pour un montant total de 50 474,11 €, soit par budget:

▪ **BUDGET PRINCIPAL**, pour un montant de 15 023,80 euros ;

▪ **BUDGET ANNEXE DE LA DECHARGE DE PRODUITS INERTES**, pour un montant de 25 469,70 euros ;

▪ **BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS PUBLICS**, pour un montant de 20,03 euros ;

▪ **BUDGET ANNEXE DE L'EAU**, pour un montant de 450,10 euros ;

▪ **BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**, pour un montant de 9 510,48 euros.

- **de refuser l'admission en non-valeur** pour un montant total de 4 934,56 €, s'agissant d'impayés suite à des condamnations (vols dans les déchetteries, agressions sur des agents DIVIA), soit par budget:

▪ **BUDGET PRINCIPAL**, 2 titres ayant fait l'objet d'actes infructueux pour 2 873,24 € ;

▪ **BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS PUBLICS**, 11 titres ayant fait l'objet d'actes infructueux pour 1 359,32 € ou de PV de carence pour 702,00 €.